Intervention devant le MEDEF le 24 février 2011

Il y a quelques mois, nous avons mené une grande bataille contre la réforme Woerth du régime général des retraites. Nous n'avons pas réussi à obtenir l'annulation de la loi. Cette réforme n'en est pas moins injuste, elle sera inefficace et non pérenne puisqu'on nous annonce que tout sera remis sur la table en 2013.

Le dossier des retraites du régime général n'est pas clos. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas gagné cet automne que nous devons nous résigner. Tout le travail syndical qui a été réalisé pour mobiliser les gens n'a pas été inutile, loin de là. Les salariés ont pu mesurer bien mieux les enjeux qui étaient posés, être conscients de la nocivité de la réforme, et avoir une plus grande connaissance des propositions alternatives que portaient les syndicats, en particulier la CGT.

La question de la pénibilité, notamment, a été largement mise en lumière par nos actions et nos explications. Personne ne peut maintenant ignorer que les ouvriers ont une durée de vie inférieure en moyenne de 7 ans par rapport aux cadres supérieurs. Les dispositions de la loi Woerth concernant la pénibilité sont à l'opposé des revendications des organisations syndicales puisque pour avoir droit à un départ anticipé de seulement quelques mois, il faut être déjà pratiquement invalide. Ce que nous réclamons, c'est que les mauvaises conditions de travail, le rendement, le travail de nuit, l'exposition à des produits nocifs, notamment, soient reconnus par un départ anticipé de plusieurs années, par exemple 55 ans dans certaines professions.

Il nous faut mener un puissant combat sur ce sujet et la CGT propose de faire du 28 avril une journée forte de grèves et de manifestations pour une véritable reconnaissance de la pénibilité.

Ce qui nous rassemble aujourd'hui est un autre volet du problème des retraites, qui concerne les salariés et les retraités du privé : 18 millions de cotisants et 11 millions de retraités pour l'ARRCO. 4 millions de cotisants et 2,5 millions de retraités pour l'AGIRC.

Les retraites complémentaires représentent de 30 à 40 % de la pension totale des bénéficiaires de l'ARRCO, et de 60 à 70 % pour les bénéficiaires de l'AGIRC. C'est-à-dire si cette question est majeure pour le monde du travail.

Le 25 novembre un cycle de réunions de négociations a démarré entre les employeurs (MEDEF, CGPME et UPA) et les 5 organisations syndicales confédérées. L'état d'esprit du MEDEF n'est pas surprenant dans ces négociations : il dénonce le coût du travail qui serait trop élevé, et donc en plus de rogner sur le pouvoir d'achat des salariés il faudrait rogner les salaires différés que sont les cotisations sociales dont celles des retraites, régime général et régimes complémentaires. La concurrence mondiale imposerait ces nouveaux sacrifices. Le discours sur la concurrence est le même depuis 150 ans.

Face aux besoins croissants de financement des caisses, car il y a de plus en plus de retraités, le Patronat refuse absolument de discuter de l'augmentation des cotisations, particulièrement de la part patronale. Pire, une sorte de chantage est exercée sur la question de l'AGFF.

L'AGFF c'est ce dispositif dérogatoire qui permet, depuis 1983, d'assurer le versement des pensions entre 60 et 65 ans. Au départ c'était l'ASF. Le maintien de ce dispositif exigerait des contreparties. Tiens donc! Lesquelles? Eh bien ils évoquent assez clairement la nécessité de nouveaux reculs sur les droits des retraités actuels et futurs, notamment le recul de 65 à 67 ans l'âge de la retraite sans abattement, l'alignement par le bas des majorations pour enfants, le recul de l'âge de versement des pensions de réversion. Ce serait de nouvelles baisses de pensions après celles que les retraités ont subi suite aux précédents accords que la CGT n'avait pas paraphés.

Ces reculs s'ajouteraient aux importantes baisses de pensions qui vont découler de la loi Woerth pour le régime général, baisses qui elles-mêmes se sont additionnées avec celles consécutives aux mesures Balladur de 1993. Les mesures Balladur ont, au fil du temps, entraîné une diminution de 20 % des pensions.

Face aux difficultés croissantes de pouvoir d'achat que rencontrent des milliers de salariés en activité, aux pensions parfois misérables du nombre de retraités, particulièrement des femmes, on voudrait nous faire croire qu'il faut absolument continuer de se serrer la ceinture, à l'heure où les profits des entreprises du CAC 40 explosent, où les dirigeants de ces entreprises sont les mieux payés d'Europe, où les stock-options et autres parachutes dorés sont de plus en plus scandaleux, où les banques continuent d'engranger des profits colossaux alors qu'il n'y a pas si longtemps elles ont tendu la sébile et que l'Etat a volé à leur secours à coup de milliards d'euros.

Un article de « La Montagne » du 12 de ce mois indiquait que la moyenne des salaires dans l'Allier nous place en $80^{\text{ème}}$ position sur le plan national, l'Auvergne étant classée $19^{\text{ème}}$ sur les 23 régions. Ce n'est pas glorieux. Nous le savons bien, nous qui sommes salariés dans les entreprises de l'Allier, que les fins de mois sont difficiles, que souvent la règle de la politique salariale des entreprises est : tout le monde au SMIC ou guère au dessus. Le financement des retraites, qu'elles soient du régime général ou complémentaire, sera d'autant mieux assuré que les salaires de ceux qui travaillent seront augmentés. En effet, les 2 régimes sont des systèmes par répartition. Il en va de même pour la Sécurité Sociale.

La CGT réclame que l'assiette des cotisations soit revue en incluant notamment la participation, d'intéressement, les stock-options. Les revenus financiers des entreprises doivent être mis à contribution. Il faut une véritable politique de l'Emploi avec un développement des embauches en CDI dans la plupart des entreprises, car actuellement les conditions de travail sont fortement détériorées du fait de la chasse aux effectifs qui y est exercée.

Chaque emploi créé déclenchera des cotisations pour les retraites. Il faut arrêter les subventions publiques aux entreprises sans aucune contrepartie d'emplois créés, comme celles attribuées à la SAGEM (plus de 4 millions d'euros et 60 emplois en moins au bout).

La part des dividendes versés aux actionnaires dans les richesses créées ne cesse d'augmenter alors que celle des rémunérations continue de baisser. Il faut inverser cela.

La CGT réclame l'instauration, pour les retraites complémentaires, d'un minimum de pension immédiatement applicable à l'ARRCO de 1/3 du SMIC, l'indexation des paramètres des régimes sur l'évolution des salaires, l'alignement des majorations familiales ARRCO et AGIRC sur celles du régime général de la Sécurité Sociale.

Aujourd'hui a lieu à Paris une séance de négociation entre les gestionnaires des régimes complémentaires, c'est-à-dire les employeurs et les confédérations syndicales représentants de salariés. D'autres séances vont avoir lieu les prochains mois. Le MEDEF laisse planer le doute sur la pérennisation de l'AGFF après juillet 2011. Les négociations ne doivent pas se dérouler dans un climat social où les salariés seraient dans l'expectative, laissés à l'écart des enjeux, non-informés, avec finalement au bout des négociations des mesures de régression qui leur tomberaient à nouveau sur le coin du nez.

C'est pour cela que nous avons organisé cette première initiative qui se voulait comme une alerte. Nous n'avons pas pu associer à notre action les unions départementales des autres confédérations malgré notre sollicitation. C'est dommage. La CGT, dans l'Allier comme ailleurs, va continuer ses efforts pour créer des mobilisations unitaires sur ce dossier des retraites complémentaires comme sur tous les autres dossiers où les intérêts des salariés et des retraités sont en jeu. Plus nombreux nous serons à agir, plus nos actions seront efficaces.

Dans toutes les entreprises où la CGT est représentée, dans les semaines à venir il nous faut multiplier les rencontres avec les salariés, les tenir informés de l'avancée des négociations, les sensibiliser sur ce qui est en train de se jouer. Plus nous serons présents sur le terrain, sur tous les dossiers revendicatifs, plus fortes seront les indispensables mobilisations de masse qui seules peuvent permettre d'empêcher de nouveaux reculs et d'obtenir des conquêtes sociales.

Merci à toutes et à tous d'être venus.